

CALENDRIER 2018-2019 - FACULTÉ DES LETTRES ET SCIENCES HUMAINES

	Trimestre automne 2018	Trimestre hiver 2019	Trimestre été 2019	Demi-trimestre avril-juin 2019	Demi-trimestre juillet-août 2019
Journée d'accueil	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.
Début des activités pédagogiques Fin des activités pédagogiques	27 août 21 décembre	7 janvier 26 avril	29 avril 23 août	29 avril 28 juin	2 juillet 23 août
Activités de la Rentrée	29 et 30 août	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.
Début des stages coopératifs Fin des stages coopératifs	4 septembre 14 décembre	7 janvier 19 avril	6 mai 16 août	S.O.	S.O.
Date limite de choix ou de modification des activités pédagogiques. Les activités retirées ne seront pas facturées.	15 septembre (1,2,3,4)	21 janvier (1,2,3,4)	21 mai (1,2,3,4)	(1,2,3,4)	(1,2,3,4)
Date limite d'abandon des activités pédagogiques	15 novembre (1,2,3,4)	15 mars (1,2,3,4)	8 juillet (1,2,3,4)	29 mai (1,2,3,4)	26 juillet (1,2,3,4)
Relâche des activités pédagogiques	Du 15 au 19 octobre	Du 4 au 8 mars	Du 24 au 28 juin	S.O.	S.O.
Entrevues des stages coopératifs	Du 16 au 26 octobre	Du 5 au 15 février	Du 4 au 14 juin	S.O.	S.O.
Collation des grades	22 septembre	S.O.	S.O.		
Congé universitaire : activités étudiantes ⁽⁵⁾	30 août : de 8 h 30 à 22 h	30 janvier : de 8 h 30 à 22 h	S.O.	S.O.	S.O.
Congés universitaires	3 septembre (fête du Travail) 8 octobre (Action de grâces)	19 avril (Vendredi saint) 22 avril (lundi de Pâques)	20 mai (Journée nationale des patriotes) 24 juin (fête nationale du Québec) 1 ^{er} juillet (fête du Canada)		
Suspension des activités pédagogiques : Festival des harmonies et orchestres symphoniques du QC ⁽⁵⁾	S.O.	S.O.	17 mai	17 mai	S.O.

Note 1 Dates limites pour les activités offertes de façon intensive la fin de semaine : choix ou modifications des activités pédagogiques : le lundi suivant la 1^{re} fin de semaine / abandon des activités : à la mi-temps de l'activité.

Note 2 Dates limites pour les activités pédagogiques ayant un horaire atypique : choix ou modifications des activités pédagogiques : avant la 7^e heure de cours / abandon des activités : à la mi-temps de l'activité.

Note 3 Dates limites pour les activités offertes en ligne : choix ou modifications des activités pédagogiques : le 9^e jour ouvrable suivant le début de l'activité / abandon des activités : à la mi-temps de l'activité.

Note 4 Dates limites pour les activités s'offrant sur tout le trimestre, mais avec des rencontres sporadiques : choix ou modifications des activités pédagogiques / abandon des activités : même date que dans le calendrier régulier.

Note 5 Ne s'applique qu'au Campus principal.

Note 6 Il y aura des coupures sporadiques de l'alimentation électrique pour entretien sur le Campus principal de l'Université de Sherbrooke :

1. Fin de semaine suivant la fin des activités pédagogiques du trimestre d'été 2018 : 25-26 août
2. Fin de semaine suivant la fin des activités pédagogiques du trimestre d'hiver 2019 : 27-28 avril
3. Fin de semaine suivant la fin des activités pédagogiques du trimestre d'été 2019 : 24-25 août

Note 7 En tout temps, les facultés peuvent obtenir des dérogations au calendrier universitaire. Pour consulter les calendriers mis à jour, visitez le www.USherbrooke.ca/registraire/calendriers/